

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E.E. DE MODELES  
N° 91.00.211.005.0 DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 1991

## Mesures de longueur DESAUGE-LAIR en ruban d'acier cambré de 1 m, 2 m, 3 m, 5 m

**(CLASSE II)**

LE PRESENT CERTIFICAT EST ÉTABLI EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE 71/316/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971, MODIFIÉE PAR LA DIRECTIVE 83/575/C.E.E. DU 26 OCTOBRE 1983, RELATIVE AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE, DES DIRECTIVES 73/362/C.E.E. DU 19 NOVEMBRE 1973 ET 78/629/C.E.E. DU 19 JUIN 1978 ET 85/146/C.E.E. DU 31 JANVIER 1985 RELATIVES AUX MESURES MATERIALISEES DE LONGUEUR, DU DÉCRET N° 73-788 DU 4 AOUT 1973, MODIFIÉ PAR LE DÉCRET N° 84-1107 DU 6 DECEMBRE 1984, PORTANT APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE RELATIVES AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE, ET DU DÉCRET N° 75-906 DU 16 SEPTEMBRE 1975 MODIFIÉ PAR LE DÉCRET N° 79-763 DU 30 AOUT 1979 RELATIF AUX MESURES DE LONGUEUR.

**FABRICANT**

**DESAUGE-LAIR, 22-32, rue Marcel Bourdarias,  
94140 Alfortville.**

**OBJET**

Le présent certificat renouvelle l'approbation de modèles prononcée par les certificats n° 77.0.17.211.5.1 et n° 77.0.17.211.5.2 du 21 novembre 1977 (1).

**CARACTERISTIQUES**

Les mesures de longueur DESAUGE-LAIR en ruban d'acier cambré, habituellement dénommées "souples-rigides", de couleur jaune ou blanche, ont les caractéristiques suivantes :

Référence fabricant	Référence commerciale	Longueur nominale	Largeur	Epaisseur	Graduation et chiffraison	Hauteur de la chiffraison - centimétrique - décimétrique	
14548	...	1 m	6,5 mm	0,15 mm	recto	2 mm	2,5 mm
14550	885 00 886 00	1 m	10 mm	0,15 mm	recto	2 mm	2,5 mm
14554	883 00 884 00 896 00	2 m	6,5 mm	0,15 mm	recto	2 mm	2,5 mm
14552	152 00 888 02 892 02 890 02 29 00	2 m	13 mm	0,15 mm	recto	3,8 mm	5 mm
14551	880 00 881 00 882 00 25 00	2 m	16 mm	0,15 mm	recto	3,8 mm	5 mm

(1) *Revue de Métrologie*, novembre 1977, page 859.



## MESURES DE LONGUEUR DESAUGE-LAIR

Référence fabricant	Référence commerciale	Longueur nominale	Largeur	Épaisseur	Graduation et chiffraison	Hauteur de la chiffraison - centimétrique - décimétrique	
14540	891 02	2 m	19 mm	0,15 mm	recto	3,8 mm	5 mm
14096	870 02	2 m	13 mm	0,15 mm	recto verso	3,8 mm	5 mm
14565	12 00 112 00	2 m	16 mm	0,15 mm	recto verso	3,8 mm	5 mm
14568	153 00 888 03 892 03 890 03 39 00	3 m	15 mm	0,15 mm	recto	3,8 mm	5 mm
14166	880 03 35 00	3 m	16 mm	0,15 mm	recto	3,8 mm	5 mm
14542	891 03	3 m	19 mm	0,15 mm	recto	3,8 mm	5 mm
14098	870 63	3 m	13 mm	0,15 mm	recto verso	3,8 mm	5 mm
14566	13 00 113 00	3 m	16 mm	0,15 mm	recto verso	3,8 mm	5 mm
14538	890 05	5 m	13 mm	0,15 mm	recto	3,8 mm	5 mm
14561	870 05 886 00	5 m	16 mm	0,15 mm	recto	3,8 mm	5 mm
14536	55 00 891 05	5 m	19 mm	0,15 mm	recto	3,8 mm	5 mm
14567	15 00 115 00	5 m	16 mm	0,15 mm	recto verso	3,8 mm	5 mm

– graduation : millimétrique, de couleur noire, sur les deux bords, sur une ou deux faces.

– chiffraison : centimétrique exprimée tous les centimètres, de couleur noire.

– origine de la mesure :

Les rubans de largeur 6,5 mm sont équipés d'une équerre fixe.

Tous les autres rubans sont équipés d'une équerre coulissante.

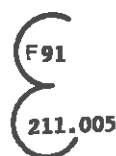
### INSCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES

Sont apposés sur le début des mesures :

– la longueur nominale, dans un rectangle, entre le troisième et le quatrième centimètre.

– la classe de précision entre le douzième et le treizième centimètre (entre le septième et le huitième centimètre pour les mesures de largeur 6,5 mm).

– le signe d'approbation C.E.E. de modèle entre le quatorzième et le quinzième centimètre (entre le huitième et le neuvième centimètre pour les mesures de largeur 6,5 mm) :



– la marque d'identification du fabricant entre le quinzième et le seizième centimètre : H 94.

### MARQUES DE VERIFICATION PRIMITIVE

Les marques de vérification primitive sont apposées sur l'équerre.

Le poinçon utilisé sera celui prévu par l'article 6 de l'arrêté du 30 décembre 1985, modifiant le paragraphe 8.2 de l'article 8 de l'arrêté du 3 février 1977.

### DEPOT DE MODELES

Deux exemplaires de chaque modèle ont été déposés, l'un à la direction régionale de l'industrie et de la recherche de l'Île-de-France, l'autre chez le demandeur de l'approbation de modèles.

### VALIDITE

Le présent certificat a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

### REMARQUES

Des emplacements publicitaires sont réservés :

- sur les mesures de largeur 6,5 mm :
  - entre le quatrième centimètre et le septième centimètre,
  - entre le seizième centimètre et le dix-septième centimètre.

- sur les mesures de largeur supérieure à 6,5 mm :

- entre le cinquième centimètre et le huitième centimètre,
- entre le seizième centimètre et le dix-septième centimètre.

Les inscriptions, qui y figureront, devront être soumises à l'accord préalable de la direction régionale de l'industrie et de la recherche, groupe de subdivisions du Val-de-Marne.

### ANNEXE

Dessin n° 5514.

---

POUR LE MINISTRE EMPECHE :

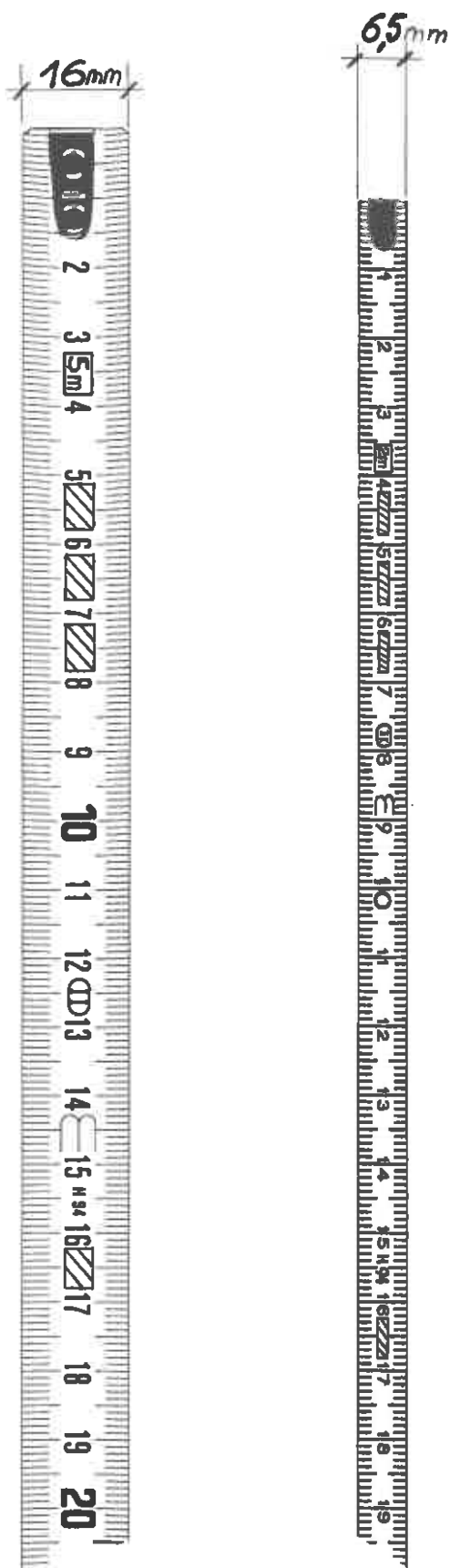
LE DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,

M. GERENTE

---

■ N° 5514

MESURES DE LONGUEUR DESAUGE-LAIR EN RUBAN D'ACIER CAMBRE DE 1 m, 2m, 3m, 5 m



Les zones hachurées sont réservées  
aux inscriptions publicitaires